

## L'économie belge devrait se contracter de 7,4 % en 2020 puis se redresser partiellement en 2021 (6,5 %)

L'économie belge a traversé une récession exceptionnellement grave au cours du premier semestre de cette année à la suite des mesures prises en Belgique et à l'étranger pour lutter contre le coronavirus. Sur base des données récentes, les dommages économiques subis par la plupart des pays de la zone euro au cours de cette période semblent toutefois moins importants qu'estimé dans nos prévisions de juin. Pour la Belgique, cela se traduit par une croissance annuelle 2020 moins négative qu'escompté (-7,4 % au lieu de -10,6 %). Entretemps, des pans entiers des économies ont été rouverts, mais les résurgences du virus affectent la confiance et freinent quelque peu la dynamique de la reprise économique. En 2021, l'économie belge devrait renouer avec une croissance de 6,5 % (contre 8,2 % selon l'estimation réalisée en juin). L'emploi intérieur devrait diminuer de 82 000 personnes sur l'ensemble des deux années 2020 et 2021.

Le présent scénario suppose, notamment, que la reprise en Belgique et à l'étranger n'est pas compromise par de nouvelles mesures de confinement généralisé. L'évolution de la pandémie reste toutefois une source d'incertitude pour les entreprises et les consommateurs.

Conformément à la loi du 21 décembre 1994, l'Institut des comptes nationaux a communiqué les chiffres du Budget économique au ministre de l'Économie. Les présentes perspectives macroéconomiques ne prennent en compte que les mesures dont les modalités d'application sont connues avec suffisamment de précision.

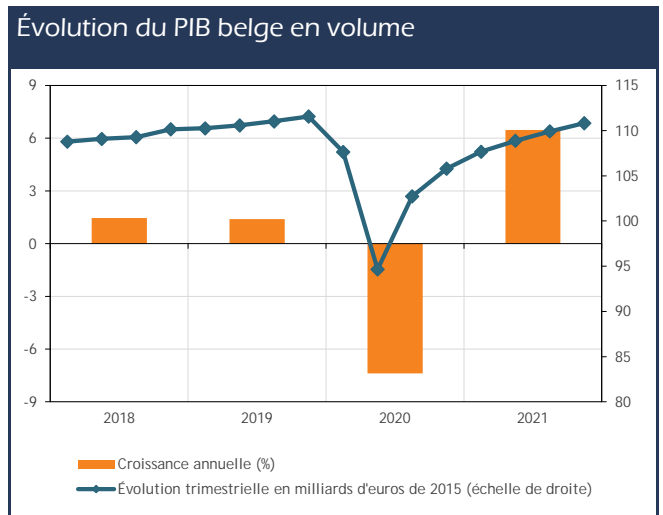
### Reprise partielle de l'économie mondiale en 2021

Durement touchée par la pandémie de coronavirus au cours des six derniers mois, l'économie mondiale a basculé dans une récession historique. Les perspectives économiques pour le second semestre de 2020 et pour 2021 sont extrêmement incertaines, d'autant plus que l'épidémie n'est pas encore sous contrôle dans un certain nombre de pays. La dynamique de la reprise dépend en grande partie de la vitesse à laquelle la confiance des consommateurs et des entrepreneurs se rétablit, ce qui, à son tour, influe sur l'efficacité des mesures de soutien prises par les pouvoirs publics et les banques centrales. Pour l'économie européenne, nous tablons sur un rétablissement progressif de la confiance, à mesure que les restrictions liées au confinement continuent d'être levées et que le nombre de contaminations reste sous contrôle. Néanmoins, la contraction de l'activité économique de la zone euro, estimée à 7,9 % en 2020, ne serait que partiellement compensée en 2021 avec une croissance économique de 5,7 %.

### Redressement de l'économie belge, tirée par les exportations et la consommation des particuliers

À la mi-mars, des pans entiers de l'économie belge ont été ralentis voire mis à l'arrêt. En conséquence, le PIB a fortement baissé au premier trimestre (-3,5 %). Les mesures de confinement ont affecté encore davantage le deuxième trimestre, entraînant une contraction supplémentaire du PIB de 12,1 %. Compte tenu du contexte décrit ci-dessus, un mouvement de rattrapage partiel interviendrait au second semestre de 2020 et en 2021, tiré

par les exportations et la consommation des particuliers. Sur base annuelle, l'économie belge devrait se contracter de 7,4 % en 2020, avant de rebondir de 6,5 % en 2021.



Dans le sillage des débouchés extérieurs, les exportations belges devraient chuter de 7,3 % en 2020 et se redresser de 7,0 % en 2021. Cette évolution des exportations, conjuguée à celle de la demande intérieure, entraîne une baisse du volume des importations de 6,7 % en 2020, suivie d'une hausse de 8,6 % en 2021.

Malgré l'ampleur du choc économique, le revenu disponible réel des particuliers résiste relativement bien en 2020 (-0,3 %), notamment grâce aux mesures prises par les pouvoirs publics. L'extension du système de chômage temporaire avec relèvement de l'allocation pour les salariés, le droit passerelle et les primes pour les indépendants ont ainsi permis de limiter les pertes de revenus et d'emplois. En outre, l'inflation est nettement in-

férieure à l'indexation des salaires et des allocations sociales cette année. Néanmoins, la consommation des particuliers devrait baisser de 8,7 % en 2020, en raison de la forte détérioration de la confiance des consommateurs (vu la crainte accrue de chômage) et de la limitation des possibilités de consommation durant le confinement. Suite à la réouverture de la plupart des commerces, la consommation des particuliers devrait renouer avec un niveau plus habituel, ce qui devrait déboucher sur une croissance de 9,0 % en 2021, largement supérieure à la progression du revenu disponible réel (2,0 %). Par conséquent, après avoir nettement augmenté pour atteindre 20,1 % cette année, le taux d'épargne des ménages devrait reculer en 2021 (14,7 %), tout en restant encore supérieur à son niveau de 2019 (12,9 %). Les investissements en logements se contractent également de manière importante en 2020 (-10,2 %) ; ce recul serait partiellement comblé en 2021 (+8,9 %).

S'agissant des investissements des entreprises, ils reculeraient de 12,9 % cette année. D'une part, la forte contraction de l'activité économique affecte la rentabilité, et les aides financières accordées par les pouvoirs publics (primes de nuisance, primes compensatoires) ne compensent que partiellement la perte de chiffre d'affaires. D'autre part, l'incertitude actuelle n'est pas propice à un rétablissement rapide des investissements. En 2021, les investissements des entreprises devraient rebondir de 11,4 %, à la faveur de l'amélioration des perspectives de débouchés et de l'évolution favorable de la rentabilité.

Les investissements des pouvoirs publics ont été temporairement réduits durant la première moitié de 2020, mais retrouveraient par la suite rapidement leur niveau habituel. Par conséquent, la diminution de leur volume en 2020 se limiterait à 5,1 % tandis qu'un effet de niveau donnerait lieu à une accélération de la croissance à 14,1 % en 2021. La progression en volume de la consommation publique ralentit en 2020 (0,4 %) mais s'accélère en 2021 (2,4 %).

### Jusqu'à présent, les mesures de soutien limitent les effets de la crise sur le marché du travail

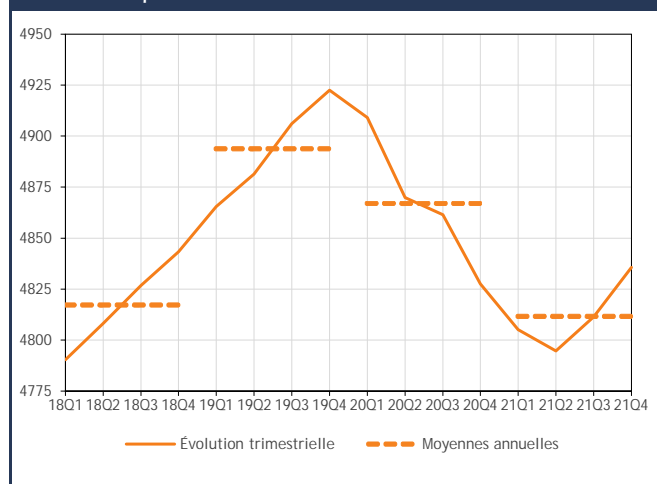
L'éclatement de la crise s'est immédiatement accompagné de pertes d'emplois durant la seconde moitié du mois de mars, touchant principalement des contrats de travail de courte durée (comme le travail intérimaire et le travail étudiant). Les contrats de travail fixes ont en grande partie été préservés, les entreprises ayant eu largement recours au système de chômage temporaire dont les conditions d'accès ont été assouplies.

Dans le courant du deuxième trimestre, et parallèlement à l'assouplissement des mesures de confinement, le travail intérimaire s'est partiellement redressé, si bien que le recul de l'emploi s'est ralenti. Les pertes d'emplois resteraient aussi assez limitées au troisième trimestre, mais s'intensifieraient au quatrième trimestre, à mesure que les différentes politiques de soutien sont progressivement réduites et que la croissance de la productivité continue de se redresser.

Dès lors, dans le courant de l'année 2020, l'emploi intérieur reculerait de 95 000 personnes. En moyenne annuelle, la diminution se limiterait cependant à 27 000 personnes grâce à un point de départ particulièrement favorable à la fin de 2019. Pour 2021, nous prévoyons une nouvelle baisse de l'emploi intérieur au cours du premier semestre (-33 000 personnes) mais une reprise durant le second semestre (+41 000 personnes). En moyenne annuelle, la baisse de l'emploi en 2021 (-55 000 personnes) serait nettement plus prononcée que celle de 2020, et ce en raison d'un point de départ particulièrement défavorable.

Quant au chômage, il a fortement augmenté durant les mois de mars et d'avril mais s'est stabilisé depuis lors. Son évolution ne reflète jusqu'à présent que très partiellement les pertes d'emplois. La population active a donc diminué depuis le début de la pandémie. Toutefois, compte tenu de la baisse de l'emploi intérieur, le chômage devrait sensiblement augmenter au quatrième trimestre de 2020 et au premier semestre de 2021. Il ne diminuerait que modérément au second semestre de 2021 car la croissance de la population active s'accélérait alors nettement. En moyenne annuelle, l'augmentation du chômage serait sensiblement plus marquée en 2021 (+75 000 personnes) que cette année (+22 000 personnes). Le taux de chômage (administratif) passerait ainsi de 8,9 % en 2019 à 10,7 % en 2021.

Évolution de l'emploi intérieur  
Milliers de personnes



## L'inflation s'accélère en 2021 sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie

Le recul mondial de l'activité économique a fait nettement baisser les prix de l'énergie, de sorte que l'inflation, mesurée par l'indice national des prix à la consommation, est tombée à 0,5 % en mai. Depuis lors, les prix du pétrole et de l'électricité ont augmenté et, récemment, le prix du gaz naturel a aussi atteint un plancher. Sur base des cotations sur les marchés à terme de la fin août, une augmentation progressive de tous les prix énergétiques est attendue, laquelle alimenterait l'inflation.

Malgré la forte baisse de la demande, l'inflation sous-jacente est restée relativement stable au cours

des derniers mois. À mesure que l'activité économique se redresse, l'inflation sous-jacente repartirait légèrement à la hausse en 2021.

Au total, l'inflation devrait ralentir de 1,4 % en 2019 à 0,8 % cette année, avant de remonter à 1,4 % en 2021. La croissance de l'indice santé, qui est moins fortement influencée par l'évolution du prix du pétrole, s'établirait à 1,1 % cette année et à 1,3 % l'an prochain. L'indice pivot actuel (109,34) serait dépassé en août 2021. Par conséquent, les allocations sociales et les salaires de la fonction publique seraient adaptés à l'augmentation du coût de la vie, en d'autres termes augmentés de 2 %, respectivement en septembre 2021 et en octobre 2021.

### Chiffres clés pour l'économie belge

*Pourcentages de variation en volume - sauf indications contraires*

	2018	2019	2020	2021
Dépenses de consommation finale des particuliers	1,5	1,1	-8,7	9,0
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	0,9	1,8	0,4	2,4
Formation brute de capital fixe	4,0	3,4	-11,5	11,2
Dépenses nationales totales	2,2	1,4	-6,9	7,8
Exportations de biens et services	1,2	1,1	-7,3	7,0
Importations de biens et services	2,1	1,0	-6,7	8,6
Exportations nettes (contribution à la croissance)	-0,7	0,0	-0,4	-1,2
Produit intérieur brut	1,5	1,4	-7,4	6,5
Indice national des prix à la consommation	2,1	1,4	0,8	1,4
Indice santé	1,8	1,5	1,1	1,3
Revenu disponible réel des particuliers	1,1	2,4	-0,3	2,0
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	11,8	12,9	20,1	14,7
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	65,7	76,7	-26,9	-55,4
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	6,0	5,4	5,4	6,6
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	-1,4	-1,2	-0,7	-2,2
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	118,1	112,0	113,9	119,0
Taux d'intérêt à court terme (Euribor, 3 mois) (%)	-0,3	-0,4	-0,4	-0,5
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	0,7	0,2	-0,1	0,0

Pour plus d'informations:

Ludovic Dobbelaere, +32.2.507.74.22, LDO@plan.be; Filip Vanhorebeek, +32.2.507.74.12, FVH@plan.be